



Finis terrae
Là où commence la mer...

Numéro 23
Décembre 2013

www.merite-maritime29.org



*Le président et les membres du Bureau vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2014
bloavez mad ha yehed mad*



REUNIONS DE QUARTIER

Le Guilvinec	Crée du Guilvinec	Samedi 11 janvier à 10h00
Douarnenez/Audierne	Maison du nautisme à Tréboul	Samedi 18 Janvier à 10h00
Concarneau/Moëlan	Restaurant La Coquille, près du slipway	samedi 25 janvier à 10h00
Camaret	Salle Saint Yves (près du super U)	Samedi 1er février à 10h00
Brest	Hôtel des gens de mer	Samedi 8 février à 10h00
Ploudalmézeau	Espace Multimédia	Samedi 15 février à 10h30
Roscoff	La Clé des Champs - Place aux Blés	
	Crée port du Blosson	Samedi 22 février à 10h00

Un rappel paraîtra dans la presse locale

Le mot du Président

Nous organisons depuis 2007, avec les affaires maritimes, des remises de médailles d'Honneur à Brest. Les médaillés de Morlaix nous avaient rejoints. Pour l'année qui vient de s'écouler, grâce à Madame Fanny FAURE, Administratrice du Guilvinec la même cérémonie s'est déroulée, avec la participation des municipalités, au Guilvinec, Douarnenez et Audierne.

Nous la remercions sincèrement, pour sa présence, son aisance et son élégance professionnelle qui réjouit à la fois les décorés, les participants et la section du Finistère.

Le Conseil d'administration de la fédération s'est tenu à Paris le 14 décembre. Il était prévu, de débattre sur une éventuelle augmentation des cotisations. Le président Jean-Claude DUFORT nous a indiqué qu'elle était nécessaire en raison de la baisse des subventions octroyées jusqu'à présent et l'impression de l'annuaire à remettre à jour.

L'augmentation avancée, par le Conseil d'administration, serait de 2€. Nous en parlerons lors des réunions de secteur, vous me donnerez vos avis. Votre décision sera confirmée par un vote à l'Assemblée Générale de Roscoff. J'en tiendrai compte et voterai en conséquence au congrès de Saint-Malo. J'aurai alors besoin de vos pouvoirs. Si l'augmentation est votée, elle n'interviendrait qu'en 2015.

Comme vous pouvez le constater, les listes de nominations pour le département sont bien garnies. Nous avons enregistré dix sept adhésions depuis le début de l'année dont seulement trois pour les nominations du deuxième semestre. Alors, si vous connaissez des nouveaux médaillés n'hésitez pas à les inviter à nous rejoindre, vous trouverez la liste des nominations 2013 dans ces pages.

J'aimerais bien déposer des dossiers de candidature ou de promotion aux affaires maritimes mais ils se font rares. (L'avancement aux grades supérieurs doit récompenser des mérites nouveaux).

En cette fin d'année, 13 adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2013 et 9 pour 2012/2013. Les retardataires sont invités à se mettre à jour.

Nous avons parfois des retours de courrier, n'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse et de nous communiquer vos adresses e-mail.

Il avait été décidé, à Morgat, de tenir notre Assemblée Générale 2014 sur un ferry de Brittany Ferries à quai à Roscoff. Le coût est légèrement supérieur, pour rester dans les tarifs des années précédentes, la section participera à la dépense. Aussi bien pour le déjeuner que pour le déplacement en car.

Nous prévoyons un départ de Concarneau avec arrêts à Quimper et Châteaulin.

A la demande des membres du Bureau, j'avais entrepris des démarches auprès des autorités maritimes pour que soit attribué à la flottille 32F le Mérite maritime, pour ses interventions de sauvetage et de service public. Elles n'ont pas abouti. La demande a été soumise au Conseil de l'Ordre et la réponse m'est parvenue par le cabinet de Monsieur CUVILLIER: « *Il ne peut être attribué de croix du Mérite maritime qu'à titre individuel. La jurisprudence de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, consultée sur ce sujet, n'a pas fait apparaître d'exceptions à cette règle.* ». J'avais pourtant argumenté sur l'attribution du mérite maritime au paquebot Ile de France, en 1956, pour différents sauvetages effectués dont celui des passagers de l'Andréa Doria.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Daniel JEGOU

Le poème traditionnel

*Le gardien de phare
Aime trop les oiseaux
Des oiseaux par milliers volent vers les feux
Par milliers ils tombent par milliers ils se cognent
Par milliers aveuglés par milliers assommés
Par milliers ils meurent
Le gardien ne peut supporter des choses pareilles
Les oiseaux ils les aiment trop*

*Alors il dit tant pis je m'en fous!
Et il éteint tout
Au loin un cargo fait naufrage
Un cargo venant des îles
Un cargo chargé d'oiseaux
Des milliers oiseaux des îles
Des milliers d'oiseaux noyés
J.Prévert*

Conseil d'administration du 14 décembre 2013 à Paris

L'ordre du jour était le suivant:

- Exposé du Président Jean-Claude DUFORT
- Exposé du Secrétaire Général Daniel DEFEVER
- Exposé du Trésorier Général Yan BRAU
- Augmentation des cotisations
- Questions diverses

Compte rendu de l'Assemblée générale du 6 avril à Morgat

Le Samedi 6 avril, la section du Finistère du mérite Maritime et de la médaille d'Honneur des marins du commerce et de la pêche, a tenu son Assemblée Générale à la capitainerie du port de plaisance de Morgat. Pendant cette Assemblée Générale les épouses ont visité la Maison des minéraux de Saint-Hernot. Après une minute de silence à la mémoire des adhérents défunts, le président a ouvert la séance en présence de Monsieur Daniel MOYSAN, Maire de Crozon, du Capitaine de vaisseau Laurent BERLIZOT, Commandant de la B.A.N Lanvéoc-Poulmic et de Monsieur l'Administrateur Hervé THOMAS, Directeur adjoint de la DDTM, délégué à la Mer et au Littoral.

Le président a évoqué l'actualité de l'année écoulée: Conseil d'Administration de la Fédération à Paris, cérémonies diverses dont remises de décorations du Mérite maritime et médailles d'Honneur notamment aux Tonnerres de Brest. Il a ensuite fait le point sur l'effectif de la section qui était en régression en fin d'année 2012. Depuis, onze adhésions ont été enregistrées ce qui porte le nombre à 266. Au congrès d'Ajaccio, en mai prochain, sept adhérents seront radiés pour non paiement de deux années de cotisation. Les prochaines nominations de juillet nous donnent l'espoir de retrouver un chiffre comparable aux années précédentes.

René CARIOU, vice-président et trésorier, a présenté un bilan financier équilibré, approuvé par l'assemblée.

Le Congrès national se déroulera du 16 au 19 mai 2013 à Ajaccio.

A l'issue de l'Assemblée Générale, Monsieur Hubert GODIN, assistant officier pont, a été décoré de la médaille d'honneur des marins du commerce et de la pêche. Il a effectué sa carrière à la pêche et sur les ferries du Pas-de-Calais. En retraite, il œuvre très activement au maintien du patrimoine culturel maritime de la commune de Camaret.

Le déjeuner qui suivi a été servi à l'hôtel Sainte-Marine, animé par des adhérents du groupe Mouez Por Rhu de Douarnenez.. Comme chaque année, ils ont été chaleureusement applaudis.

Les membres du Bureau

Président Honoraire Paul ANTONIETTI

Président Daniel JEGOU

Vice- président – trésorier René CARIOU, délégué du pays Bigouden

Secrétaire François GOBIN, délégué de Brest

Conseillers

Marie-Christine HERVOUËT-DION, vice-présidente nationale

André LE BLOA délégué de Moëlan

Yves L'HELGOUALC'H délégué de Concarneau

Alain LE ROUX délégué de Quimper

Jacques LESTEVEN, délégué Pays d'Iroise et Abers. Délégué auprès de l'association « Aux Marins »

René LOSQ, délégué de Douarnenez

Christian WOZNIAK délégué de Camaret

Appel à candidature pour le secteur Léon-Trégor (Cléder, Roscoff, Morlaix, Plougasnou)

Les adresses et numéros de téléphone sont dans l'annuaire de la Fédération

Adresse du président: 25, route de la Corniche 29280 Plouzané - Téléphone: 02 98 48 46 14

Le Mérite Maritime sur internet

Site de la Fédération : www.merite-maritime.com

Section Bretagne Sud -Vendée: www.meritemaritime-bsv.org

Section Côtes d'Armor: www.merite-maritime22.org

Section du Var : www.meritemaritime-var.fr

Section Finistère: www.merite-maritime29.org - Contact courriel: merite-maritime@orange.fr

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA SECTION

Situation fin décembre 2013				Evolution depuis le 31 décembre 2012		
Actifs	235	Commandeurs	4		Adhésions	17
A vie	17	Officiers	65	Dont 1 M.H	Mutation + Mutation -	0 0
Bienfaiteurs	6	Chevaliers	161	Dont 5 M.H	Démissions Radiations	1 7
Associés	5				Décès	4
TOTAL	263	Médailles d'Honneur	28			

ADHESIONS

QUEMERE	Anne	Chevalier
COURTIN	François	Médaille d'Honneur
BARGAIN	Marie Claude	Membre Associé
LE ROUX	Marc	Chevalier
GUILLET	Roger	Chevalier
VIGOT	Agathe	Chevalier
HANSEN	Xavier	Officier
POCHIC	Pierre-Louis	Chevalier
BATAIL	Gaëlig	Chevalier
DREZEN	André	Chevalier
GUERMEUR	Eliane	Chevalier
GODIN	Hubert	Médaille d'Honneur
MILON	Jean-Pierre	Médaille d'Honneur
BERLIZOT	Laurent	Chevalier
EUZEN	Marie-Françoise	Chevalier
LE JANNOU	Philippe	Chevalier
CERUTTI	Jean-Bernard	Chevalier

Nous avons eu à déplorer le décès de:

MILLINER	Guy	Chevalier
QUENTRIC	Henri	Officier
LE BOURHIS	Pierre	Officier
GUILLOU	Henri	Officier

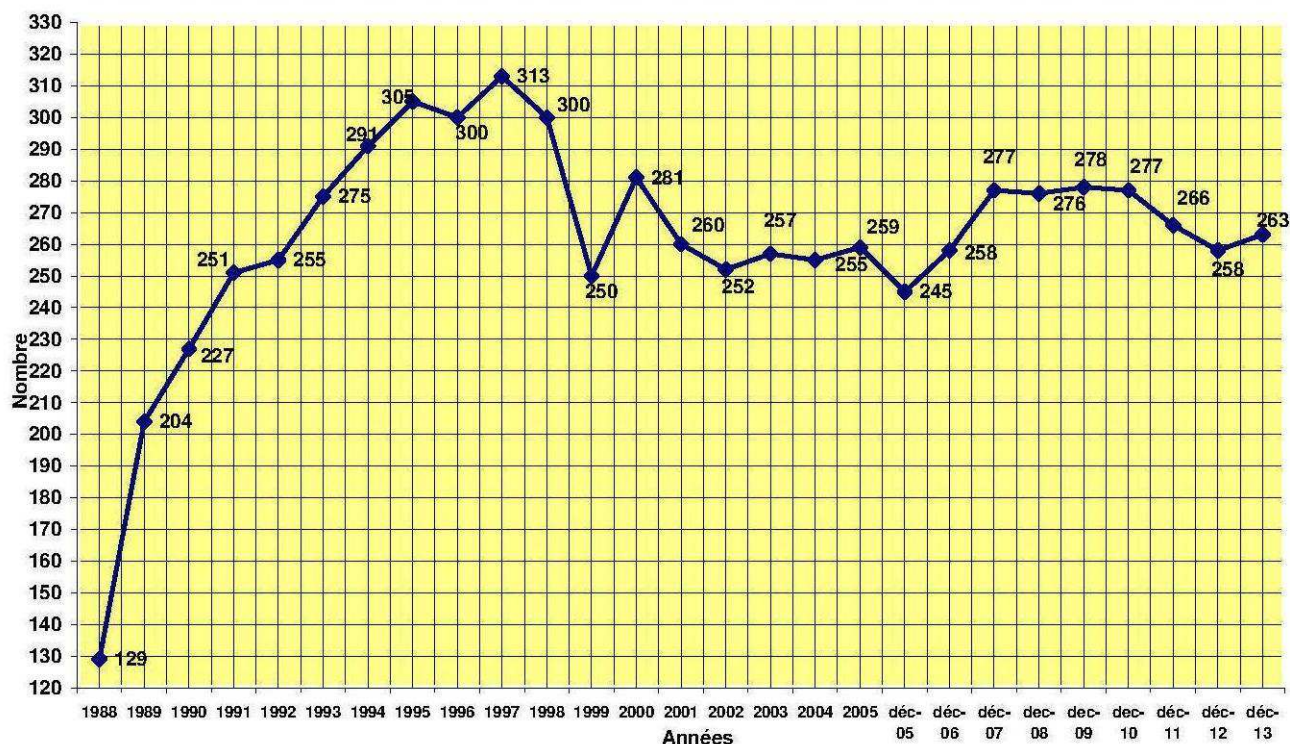
Démission

LIGEOUR	Marcel	Chevalier
---------	--------	-----------

PROMOTIONS

GUILCHER	Paul-Yves	Officier
JEGOU	Daniel	Officier
LE BERRE	Pierre-Jean	Officier

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS DEPUIS 1988



ASSEMBLEE GENERALE DU FINISTERE

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 5 avril à 9 h 30 à bord du car ferry ARMORIQUE de Brittany Ferries, en escale au port du Bloscon à Roscoff.

Une carte d'identité ou un passeport valide est nécessaire pour l'accès au ferry

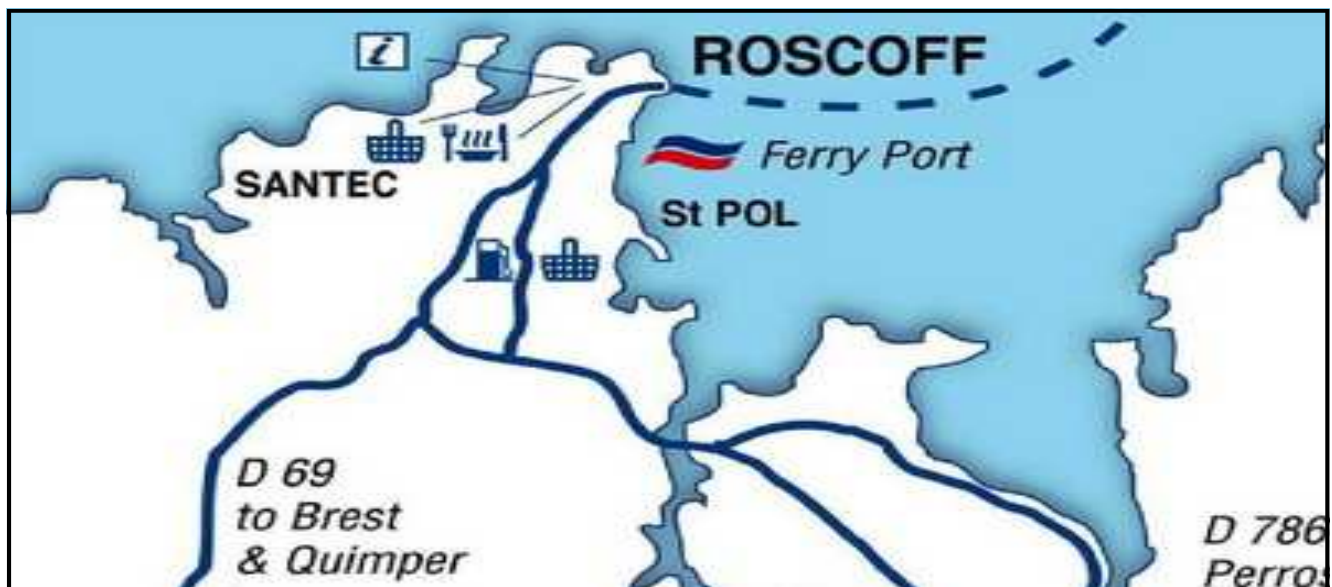
Ce sera l'occasion pour les épouses et accompagnateurs de visiter, le jardin exotique durant notre réunion.

Un car assurera le déplacement de Concarneau à Roscoff, avec arrêts à Quimper et Châteaulin

Le déjeuner sera servi à bord de l'ARMORIQUE

Ordre du jour

- Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 6 avril 2013
- Nouvelles de la Fédération Nationale - Conseil d'Administration du 14 décembre 2013 à Paris
- Congrès de Saint-Malo du 16 au 18 mai 2013
- Activité du bureau
- Rapport financier
- Questions diverses



Nom:

Prénom:

Assistera à l'Assemblée Générale :

OUI

NON

Participera au déjeuner:

Personne(s) x 34 €

Transport par car

Personne(s) x 10 €

De Concarneau:

De Quimper:

De Châteaulin:

Gare routière 7h30

Parc expo de Penvillers 8h00

Zone de covoiturage du Pouillot 8h20

Fera la visite du jardin exotique

Personne(s)

Merci de bien vouloir faire 2 chèques séparés: un pour le repas, un pour le transport à l'ordre de FNMM Finistère

Bulletin d'inscription et chèques à adresser au trésorier
Monsieur René CARIOU 6, Rue des Lavandières 29730 TREFFIAGAT
Réponse souhaitée avant le 22 mars 2013

Activité de la section durant l'année 2013

- Janvier, février** - sept réunions de secteur: Le Guilvinec, Douarnenez, Concarneau, Camaret, Brest, Ploudalmézeau, Roscoff.
- 8 mars** - Remise de médailles d'Honneur à Douarnenez par Madame Fanny FAURE, administratrice des affaires maritimes du Guilvinec.
- 15 mars** - Remise de médailles d'Honneur au Guilvinec
- 25 mars** - Remise de médailles d'Honneur à Roscoff par Monsieur Denis SEDE, responsable de l'unité affaires maritimes de Morlaix
- 6 avril** - Assemblée générale de Morgat, en présence de Monsieur Daniel MOYSAN, maire de la commune et du capitaine de vaisseau Laurent BERLIZOT, commandant de la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic. Remise de la médaille d'Honneur des marins du commerce et de la pêche à Monsieur Hubert GODIN, assistant officier pont de Camaret
- 11 mai** - Représentation de la section à la cérémonie du Mémorial de la pointe Saint-Mathieu. Dépôt d'une gerbe à la stèle des marins péris en mer.
- 14 mai** - Remise de médaille d'honneur à Audierne
- 17 mai** - Congrès National de la Fédération à Ajaccio.
- 13 juin** - Réunion de bureau à Châteaulin
- 6 juillet** - Ecole de maistrance de Brest. Remise d'un prix au nom du Mérite maritime.
- 23 octobre** - Mémorial de la pointe Saint Mathieu. Cérémonie à la mémoire des marins de la Marine marchande morts pour la France à l'occasion de la tenue à Brest du Conseil Supérieur de la Marine Marchande, présidé par Monsieur Michel QUIMBERT
- 15 novembre** - Remise de la croix de chevalier du Mérite maritime par Madame Fanny Faure à Madame Marie-Françoise EUZEN, secrétaire générale du Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec
- 22 novembre** - Réunion de bureau à Châteaulin
- 30 novembre** - Roscoff. Remise de croix de chevalier du Mérite maritime à Jean-Yvon COMBOT, patron de la vedette SNSM de la station. L'amiral Frédéric Maurice nouveau Délégué départemental et l'amiral Pierre LE DUC assistaient à la cérémonie
- 4 décembre** - Hôtel des Gens de Mer de Brest, remise de trois médailles d'honneur des marins du commerce et de la pêche par Monsieur Antoine HANNEDOUCHE, administrateur du pôle affaires maritimes en présence de Messieurs Bruno IMPREZ, pôle emploi maritime et navigation, Gens de mer, ENIM et Denis SEDE unité affaires maritimes de Morlaix. Les médaillés: Messieurs François BOTHUAN, Plougastel-Daoulas, commandant Brittany Ferries; Marcel GUILLOU, Brest, commandant Pen ar Bed et groupe Bourbon; Jean-Paul LEGOFF, Ouessant, maître électricien CMA-CGM
- 14 décembre** - Conseil d'Administration à Paris

CONGRES NATIONAL 2014 A Saint-Malo

Judi 15 mai - Réunions du Bureau et du conseil d'Administration

Vendredi 16 mai - Assemblée générale

Samedi 17 mai - Excursion maritime à Jersey

Le programme complet est sur les sites internet, il sera dans le bulletin de la fédération de février 2014.

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Coupon à découper et à renvoyer avec votre cotisation avant le 22 mars 2014

Je soussigné(e)(Nom, prénom)

Membre numéro..... de la section du Finistère de la FNMM

Donne, pouvoir à M.....(Nom, prénom)

Membre numéro....., pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de la section du Finistère qui se tiendra à Roscoff le samedi 5 avril 2014.

Fait à....., le.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Les frégates Météos

Après-guerre, le développement des vols transatlantiques implique l'organisation d'une assistance à la navigation. En 1946 dans le cadre de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), 13 stations météorologiques en Atlantique sont créées et la France s'engage à assurer ces missions sur deux d'entre elles : le point « Lima » 39°N, 17°W (au sud du Portugal, la zone est un carré de 210 miles nautiques) et le point « Kilo » 45°N 16°W. En 1947, 4 anciennes frégates américaines sont achetées par le Ministère des Travaux Publics, au surplus américains afin d'assurer ces missions. Ce sont des navires militaires, basés à Brest et rebaptisées : le *Mermoz*, *Lebrix*, *Laplace*, et *Leverrier*.



Le 16 septembre 1950, la frégate météo *Laplace* se mettait à l'abri d'une tempête en baie de Fresnaye en Bretagne, lorsqu'elle sauta sur une mine allemande, elle coula rapidement causant la mort de 51 membres de l'équipage. En 1952, ces frégates sont armées par des équipages de la marine marchande et commandées par des capitaines au long cours. Equipages et états majors appartiennent à la Société Delmas Vieljeux mais l'entretien incombe à l'Etat. Elles sont basées à La Pallice, elles prennent le service pour une période de 28 à 30 jours dans des conditions souvent très pénibles par mauvais temps. Pendant tout le séjour à la station, chaque équipe à son travail assuré, de jour et de nuit.

Quatre fois par jour, les météo procèdent à des lancers de ballons. Ceux-ci sont suivis par le radar et écoutés par les récepteurs de radio-sondages. Ces ballons sont munis d'un émetteur automatique de radio et d'instruments météo qui transmettent : pression, température, état hydrométrique des couches atmosphériques. A l'aide de ces renseignements, les techniciens établissent des cartes météo.

Les radios et contrôleurs sécurité aérienne, pendant ce temps ne chôment pas. Ils transmettent toutes les indications météorologiques aux avions, aux navires et évidemment à la météo nationale.

Ils restent aussi en liaison constante avec les avions en route qui demandent souvent de les guider par radiophare ou de rectifier leur position par radar.

Le commandant, l'équipage assurent la marche du navire et font quelques travaux hydrologiques et même d'ornithologie et sur les mammifères marins, tout en collaborant aux travaux d'observations.

Beaucoup de services, en dehors de la météo, sont rendus par ces frégates. Avions et navires sont certains d'y trouver une aide en cas de nécessité : amerrissage pour les avions ou assistance médicale et technique pour les navires.

En dehors des occupations du bord, les distractions sont rares : la pêche, la bibliothèque, les jeux de cartes. Les marins sont logés dans des postes de 25, situés juste à la hauteur de la ligne de flottaison, sans hublots.

Ce qui n'existera plus à la mise en service des nouveaux N.M.S (Navires Météo Stationnaire) .

En 1957, deux nouveaux navires sont commandés aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, chantiers du Havre/Graville par le secrétariat d'Etat aux Travaux Publics par les services de la Météorologie Nationale

Le premier, France I sera lancé le samedi 3 mai 1958 et livré à la fin de l'année. La marraine sera Madame GROMAND.

Le second, France II, sera mis à l'eau le lundi 13 octobre 1958, la marraine sera Madame VIAUT, épouse du directeur de la Météo Nationale.

Les caractéristiques des deux sister-ship sont : Longueur H.T, 76m10 - Largeur, 12m55 - Deux lignes d'arbre comportant chacune un moteur électrique de 1050 CV alimenté par trois groupes électrogènes de 305 Kw. La vitesse en charge à la puissance maximum est de 14 nœuds.

L'équipage se compose de 37 marins dont 9 officiers pont et machine et d'un médecin.

L'équipe de techniciens comportera, le chef de mission et 16 spécialistes.

Les deux NMS seront stationnés en alternance au point R (Roméo) à 600 milles marins à l'ouest de La Rochelle

Le lancement de satellites météo mettra fin au service des deux frégates en décembre 1985, bien après les navires américains et canadiens.



En 1986, France I sera acheté par un armateur grec et repris en 1988 par le Musée maritime de La Rochelle, classé Monument Historique en 2004.

France II sera vendu, en 1989, à une compagnie de croisière, transformé en voilier sous le nom de LEGACY. La compagnie ayant fait faillite, le navire est devenue une épave.



Remise de médailles d'Honneur à la Mairie du Guilvinec



Remise de la croix de chevalier du Mérite maritime à Madame M-F EUZEN



Assemblée générale de Morgat - 31 mars



Remise de prix au C.I.N de Brest



Remise de médailles d'Honneur à la Mairie de Douarnenez



Remise de médailles d'Honneur à l'hôtel des Gens de Mer de Brest

Photo J.Carney



Remise de la croix de chevalier du Mérite maritime à J-Y COMBOT

Photo G. Keromnes



Remise de médailles d'Honneur à Roscoff